

MASTER MENTION LETTRES



Master 2 Lettres Professionnel

Métiers de la culture et des échanges culturels. Rédaction et édition de textes

**Parcours n°1 « Métiers de la culture et de l'interculturel »
(MCEI)**

Table des matières

Les modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences	p. 3
Calendrier universitaire 2012-2013.....	p. 5
Modalités détaillées de l'évaluation en M2 professionnel, parcours « Métiers de la culture et de l'interculturel »	p. 6
Composition du cursus	p. 8
Descriptif des enseignements.....	p. 10

LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Modalités visées par le CEVU et approuvées par le CA de l'université

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4^e semaine du 1^{er} semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné: a) *le contrôle continu* et b) *l'épreuve finale*. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel ».

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- le *devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.

- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un *examen terminal*.

Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université.

• La session de rattrapage :

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2^e session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1^e session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
Semaine de pré-rentree Lundi 24 septembre 2012	
Début des cours Lundi 1 ^{er} octobre 2012	Début des cours Lundi 4 février 2013
Vacances de Noël Du samedi 22 décembre 2012 au 7 janvier 2013	Vacances d'hiver Du samedi 9 mars 2013 au lundi 18 mars 2013 Vacances de Pâques Du samedi 27 avril 2013 au lundi 13 mai 2013
Révisions et rattrapages Du lundi 7 janvier 2013 au samedi 12 janvier 2013	Révisions et rattrapages Du mardi 20 mai 2013 au samedi 25 mai 2013
Session d'examens du 1^{er} semestre Du lundi 14 janvier 2013 au samedi 2 février 2013	Session d'examens du 2^e semestre Du lundi 27 mai 2013 au samedi 15 juin 2013 Session de septembre Du 2 au 14 septembre 2013

MODALITES DETAILLEES DE L'EVALUATION

en Master 2 professionnel *Métiers de la culture et des échanges culturels.*

Rédaction et édition de textes

Parcours n°1 « Métiers de la culture et de l'interculturel »

1) Contrôle continu

L'assiduité est requise des étudiants de master

L'absence atteignant 1/3 du volume horaire global du séminaire ou du cours sera considérée comme équivalant à une défaillance.

LMMCEI 110 et LMMCEI120 Séminaires :

Dans chaque séminaire du secteur fondamental, l'étudiant devra effectuer un exposé oral d'une quarantaine de minutes ou un travail écrit conséquent (une dizaine de pages), réalisé en temps illimité et respectant les modalités d'un ouvrage de recherche. La note attribuée prend en compte le travail écrit ou oral et la qualité de la participation au séminaire.

LMMCEI130, Pratiques comparées de la traduction : l'étudiant sera noté sur un dossier demandé par le professeur

LMMCEI210 Analyse d'articles culturels, interculturels, littéraires.

Exercices écrits et/ou oraux d'analyse d'articles divers liés à littérature, l'art, les diverses civilisations.

LMMCEI220 Pratiques de rédaction culturelle et interculturelle : de l'observation à la présentation écrite de spectacles vivants :

Travaux rédactionnels (comptes rendus, présentations, entretiens, articles) mis en ligne sur les blogs du master MCEI et concernant des spectacles musicaux et théâtraux.

LMMCEI130 : Gestion d'une plate-forme de blogs :

Sera notée la production de billets d'actualité.

LMMCEI310 Initiation à la politique et à l'économie du spectacle vivant : Un devoir sur table de 2h en fin de semestre portant sur contenu du cours.

LMMCEI310 Droit de la propriété intellectuelle : une validation sera effectuée si la qualité de la participation est jugée suffisante.

LV1 et LV2 : le contrôle sera conforme aux règles établies dans l'UFR LLCE

LMMCEI 430 : Communication Web :

Moyenne obtenue aux exercices pratiqués en salle spécialisée.

2) Contrôle dérogatoire :

N.B. Le contrôle dérogatoire ne se justifie guère dans le cadre d'un master professionnel, qui peut s'effectuer en alternance.

LMMCEI 110 et LMMCEI120 Séminaires :

L'examen dérogatoire consistera dans la rédaction d'un travail personnel relatif au programme de l'EC, sur un sujet qui sera déterminé une quinzaine de jours avant l'examen en accord avec le professeur (ou l'un des professeurs en charge de l'enseignement) et dont le traitement supposera que soient acquises des connaissances délivrées au cours du séminaire ; le jour de la remise du dossier aura lieu une interrogation orale de contrôle des connaissances acquises dans le cadre du séminaire (RV à prendre avec le professeur concerné) ; des précisions pourront être demandées sur le contenu du dossier remis. La note est affectée du coefficient global de l'EC correspondant. Le dossier devra être remis la semaine du 23 janvier.

LMMCEI130, Pratiques comparées de la traduction : l'étudiant sera noté sur un dossier demandé par le professeur et dont le traitement supposera que soient acquises des connaissances délivrées pendant le cours ; le jour de la remise du dossier aura lieu une interrogation orale de contrôle des connaissances acquises dans le cadre du séminaire (RV à prendre avec le professeur concerné) ; des précisions pourront être demandées sur le contenu du dossier remis. La note est affectée du coefficient global de l'EC correspondant. Le dossier devra être remis approximativement la 3^e semaine de janvier.

LMMCEI210 Analyse d'articles culturels, interculturels, littéraires

Examen écrit de 2h consistant en l'analyse d'un article culturel et mobilisant les connaissances correspondant au contenu du cours.

LMMCEI220 Pratiques de rédaction culturelle et interculturelle : de l'observation à la présentation écrite de spectacles vivants.

Examen écrit de 2h consistant en la rédaction d'un article sur un spectacle d'opéra ou de théâtre.

LMMCEI130 Gestion d'une plate-forme de blogs :

Un exercice d'intervention sur le blog sur un sujet d'actualité culturelle. RV à prendre avec le professeur.

LMMCEI310 Initiation à la politique et à l'économie du spectacle vivant : un examen écrit de 2h portant sur le contenu du cours.

LMMCEI320

Droit de la propriété intellectuelle : Interrogation orale d'1/4h sur les connaissances en matière de propriété intellectuelle en liaison avec le contenu du cours.

LV1 et LV2 : le contrôle sera conforme aux règles établies dans l'UFR LLCE

LMMCEI 430 Communiquer sur le web :

Notation d'exercices pratiqués en salle spécialisée. Durée : 30'

3) Session de rattrapage :

Mêmes modalités que pour contrôle dérogatoire. Les éventuels dossiers devront être remis à la mi-septembre.

COMPOSITION DU CURSUS

Semestre 3

UE	Code	Intitulé	EC TS	Co eff.		He ure s
					CM /T D	
UED 1	LMMCUD31	Littératures : dialogues interculturels, intertextualités, traduction	8	1		56
		DIALOGUES INTERCULTURELS 1 séminaire recherche à choisir entre : <i>-L'Afrique coloniale et post-coloniale</i> (M. J.-M. Moura, LMLFR 316) <i>-Orientes pluriels : de l'orientalisme aux Orient</i> (Mme Marie-Christine Gomez-Géraud, LMLFR 312) -1 séminaire de master en Études cinématographiques.	3	1	CM	21
		INTERTEXTUALITÉS 1 séminaire recherche à choisir entre : <i>- Invention littéraire, industrie du livre et révolution médiatique au XIX^e siècle</i> (M. Alain Vaillant, LMLFR 340) <i>- Ecrivains et critique d'art. Le portrait en peinture et en littérature</i> (Mme Marie Leca-Tsiomis, LMLFR 113) <i>- Le roman européen (I) : narrateurs et narrations non-fiables</i> (Mme Karen Haddad, LMLCO303)	3	1	CM	21
	LMMCEI130	PRATIQUES COMPARÉES DE LA TRADUCTION. M. Stéphane PUJOL	2	1	CM	14
UED 2	LMMCUD32	Etude et pratique de la rédaction d'articles littéraires et culturels	9	1		57
	LMLMCE32	ANALYSE D'ARTICLES CULTURELS Mme Myriam Boucharenc (2 séances) Mme Liliane Picciola (6 séances)	4	1	CM	24
	LMLMCE33	PRATIQUES DE RÉDACTION CULTURELLE ET INTERCULTURELLE M. Emmanuel Reibel	4	1	CM	21
	LMLMCE34	GESTION D'UNE PLATE-FORME DE BLOGS M. Emmanuel Reibel	1	1	CM	6

UED 3	LMMCUD33	Droit et politique culturelle	5	1		40
	LMLMCE35	INITIATION À LA POLITIQUE ET À L'ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT Mme Isabelle Barbéris	3		CM	26
	LMLMCE36	DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE M. Franck Romano	2		CM	14
UET 1	LMMCEI40	Communiquer avec l'étranger et sur internet	8	1		62
	LMMCEI41	LV1 2h hebdo, choix en LCE au niveau master	3		CM	24
	LMMCEI42	LV2 2h hebdo, choix LCE	3		CM	24
	LMMCEI43	COMMUNIQUER SUR LE WEB M. Gérald Péoux	2		CM	14
Total			30			215

Semestre 4

UE	Code	Intitulé	ECTS	Co eff.	VOL Hor.	CM/ TD
UED1	LMMCEI50	Stage, mémoire de stage et soutenance	24	2		
UET1	LMMCEI60	Préparation et suivi de stage	6	1		
	LMMCEI62	MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE DE STAGE Mutualisé parcours REDE Mme Gomez-Géraud	3	1	3	CM
	LMMCEI63	SUIVI DE STAGE PERSONNALISÉ Horaires : selon disponibilités des étudiants stagiaires Enseignants : selon le stage	3	1	6	TD
Total			30		9	

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

L'Afrique coloniale et post-coloniale LMLFR 316

M. Jean-Marc Moura

Les littératures francophones africaines ont largement cultivé la veine de la satire et de l'humour, parfois du grotesque, notamment en référence à d'autres traditions romanesques, et singulièrement celle du domaine anglophone.

Le séminaire se fixe plusieurs objectifs, présenter les littératures francophones africaines et les recherches actuellement menées en ce domaine, constituer une introduction aux études postcoloniales et enfin analyser les formes et les significations d'une inspiration narrative se jouant entre Afrique et Europe, l'humour.

→ *Vendredi 13h30-16h30, tous les 15 jours, salle L. 321*

Orients pluriels : de l'orientalisme aux Orients LMLFR 312

Mme Marie-Christine Gomez-Géraud

Dans notre géographie imaginaire, l'Orient résonne aujourd'hui comme un lieu symbolique fascinant, mais à regarder la question de plus près, force est de constater que peut-être, l'Orient est avant tout une notion qui s'impose au XIX^e siècle. Le monde de la Renaissance, voit les choses autrement, de manière plus fragmentée et plus diffus. Entrer dans la littérature des voyages du XVI^e siècle oblige à reconsidérer un espace situé « à l'Orient de notre Europe » dans toute sa complexité. Où commence l'Orient ? Où finit-il ? Quels stéréotypes structurent la perception des « Orientaux » ? Quels mots permettent de les décrire ? Ce sont ces questions auxquelles nous chercherons à répondre en lisant les textes de ceux qu'on appelle, peut-être à tort, « voyageurs orientalistes » (comme Nicolay, Belon ou Postel), mais aussi les récits de missionnaires en Inde et au Japon, ceux encore d'aventuriers comme Jean Moquet.

Cette traversée des textes s'arrêtera sur quelques lieux à la fois symboliques et stratégiques : le Liban, Jérusalem, le désert, les villes du Japon.

→ *Mercredi 16h30-19h30, tous les 15 jours, salle R5*

Invention littéraire, industries culturelles et révolution médiatique au XIX^e s. LMLFR 340

M. Alain Vaillant

La littérature française est confrontée au XIX^e siècle à un triple bouleversement. À la suite de la Révolution française, l'effondrement de la sociabilité aristocratique qui, couplée au mécénat, constituait le socle du système de production et de diffusion littéraires, va donner à l'acte de publication – par l'imprimé – un rôle désormais central et presque hégémonique. Or cette évolution est contemporaine de deux mutations majeures qui touchent cette fois le monde de l'imprimé. D'une part, l'édition cesse d'être une activité artisanale pour entrer dans l'âge industriel, qui impose ses rythmes, ses contraintes économiques, sa force de standardisation. D'autre part, la brusque explosion de la presse fait entrer la France, autour de 1830, dans notre moderne culture médiatique et dans ce que des historiens ont appelé la « civilisation du journal ».

Le séminaire se fixera cette année comme objet d'application concrète l'étude de la « petite presse » du XIX^e siècle – à savoir les journaux littéraires, artistiques ou satiriques (Figaro, Satan, Le Corsaire, le Triboulet, Le Boulevard, Le Chat noir, etc.) qui furent les principaux lieux d'invention de notre

modernité littéraire et auxquels collaborèrent, par exemple, Balzac, Gautier, Nerval, Banville, Baudelaire, Verlaine, Vallès, Allais.

→ *Vendredi 13h30-16h30 tous les quinze jours, R5.*

Ecrivains et critique d'art. Le portrait en peinture et en littérature - LMLFR 113

Mme Marie Leca-Tsiomis

Le portrait, tant littéraire que pictural, est un art à la fois très décrié et très à la mode au 18^e siècle. Les réflexions de Diderot, sur le portrait décrivent l'apprentissage du regard, et soulèvent de nombreuses questions : identité et ressemblance, figure et détail, mensonge ou fabrique du vrai. On suivra les débuts de cet art du portrait au siècle de Mme de Sévigné et du cardinal de Retz, puis son développement contrasté au XVIII^e siècle, chez Marivaux, et chez Diderot à la fois critique d'art et romancier.

→ *Mercredi, 10h -13h, tous les 15 jours, salle R5*

Le roman européen (I) : narrateurs et narrations non-fiables - LMLCO303

Mme Karen Haddad

La notion de « narrateur non-fiable », inventée par Wayne Booth dans *The Rhetoric of Fiction*, ne s'applique pas seulement, comme on le croit souvent, aux romans modernes et contemporains. On s'intéressera au développement de cette figure depuis les XVIII^e siècle, à travers des anti-romans (*Jacques le Fataliste*, *Tristram Shandy*..), des récits emboîtés (*Frankenstein*, *Wuthering Heights*), jusqu'au développement de la figure du narrateur myope (Les Démons), pervers, menteur ou fou (*Lolita*, *Le Tambour*..) et à l'effacement éventuel de toute autorité narrative.

→ *Mardi, 13h-16h, tous les 15 jours, salle R5*

Analyse d'articles culturels

Mme Myriam Boucharenc (2 séances)

Mme Liliane Picciola (6 séances)

Séances de Myriam Boucharenc : La finalité de ce cours est double : il vise à développer les capacités d'analyse de textes culturels par l'acquisition de procédures de lecture et à renforcer les connaissances dans le domaine des sciences humaines, sur des sujets en relation avec les métiers de la culture. Il se présentera comme un « atelier de lecture » : divers types de textes, portant, notamment, sur la littérature, les arts, la publicité, l'édition, la presse... seront proposés qui feront l'objet d'exercices de commentaire à objectifs variés : mise en perspective historique et critique, comparaison, synthèse...

Séances de Liliane Picciola : Ce cours vise à développer les capacités d'analyse de textes culturels par l'acquisition de procédures de lecture, et à renforcer les connaissances dans le domaine esthétique, notamment celui de la littérature théâtrale, française et étrangère, et de la peinture. On comparera en matière d'annonces sensibilisant à une exposition, à une série de représentations, les publications d'établissements de types divers. Étroitement lié au cours de rédaction, il se présentera comme un « atelier de lecture de dossiers » devant déboucher sur la production d'authentiques avant-papiers, qui feront réfléchir à la particularité de la notion de publicité culturelle, et comme un exercice de collecte d'informations en vue de l'écriture d'articles de fond, destinés à des lecteurs désireux d'en savoir plus.

→ *Jeudi 10h30-13h30 en L128*

Pratiques de rédaction culturelle et interculturelle

M. Emmanuel Reibel

Ce cours vise à allier l'étude théorique et pratique des enjeux du spectacle vivant afin d'en assurer la valorisation culturelle. A travers le cas particulier du spectacle lyrique (opéra, comédie musicale), on s'attachera à quelques œuvres liées à la programmation des théâtres parisiens partenaires du master MCEI. La réflexion historique et esthétique sur les œuvres, le suivi d'une ou plusieurs répétitions et la rencontre avec des professionnels donneront lieu à différents travaux rédactionnels (comptes rendus, entretiens, articles) mis en ligne sur les blogs du master. On s'intéressera notamment, en 2012-2013, à la question de la diffusion de l'opéra, et au lien entretenu entre opéra et cinéma.

→ *Jeudi 16h30-19h30 en L128*

Gestion d'une plate-forme de blogs

M. Emmanuel Reibel

Dans ce module, les étudiants devront travailler en équipe et en autonomie afin de rédiger et de mettre en ligne un billet quotidien d'actualité culturelle pendant trois à quatre mois ; ils assureront toute la chaîne éditoriale (choix des sujets, écriture, relecture et mise aux normes, iconographie, mise en ligne, liens hypertextes)

→ *Jeudi 16h30-19h30 en L128*

Droit de la propriété intellectuelle

M. Franck Romano

Le cours sur la propriété intellectuelle portera sur une étude de base des droits d'auteur, brevets, du droit de marque. Les étudiants auront à lire dans ce domaine et à rédiger une fiche de jurisprudence. En outre, on lira plusieurs articles de presse abordant les développements récents dans cette spécialité, tels que les articles sur la propriété intellectuelle et le cyberspace. Enfin, les étudiants travailleront sur quelques traductions de textes et articles en matière de propriété intellectuelle. Une partie des cours pourra, le cas échéant, être donnée en anglais.

→ *Vendredi 8h-10h en L307*

Communiquer sur le web

M. Gérard Péoux

L'objet de ce module est de décrire, de concevoir et d'exploiter un système d'information (SI). Il s'agira donc de fournir aux étudiants les outils à la fois théoriques et pratiques pour organiser et modéliser l'information dans un contexte précis. En particulier, seront abordés la notion de modèle conceptuel des données (MCD), le langage de manipulation de données SQL (*Structured Query Language*) et la question des interfaces orientées web au moyen des langages de balisage XML (*Extensible Markup Language*) et HTML (*eXtensible HyperText Markup Language*). Une introduction aux CMS (*Content Management System* ou *système de gestion de contenu*) et à la publication de contenu conclura le module et le cas échéant à l'éditeur web Adobe Dreamweaver.

→ *Vendredi 10h30-12h30, 8 semaines, en salle informatique*